

Le 29 octobre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'écoute des besoins des usagers confrontés à un Covid long, l'ARS Occitanie multiplie les initiatives

Le Covid-19 est une maladie dont les signes disparaissent dans la plupart des cas en 2 à 3 semaines. Toutefois, près de 20% de patients présentent encore un ou plusieurs symptômes initiaux au-delà de 5 semaines après l'infection et plus de 10 % sont toujours affectés après 6 mois, selon la Haute Autorité de Santé (HAS). Ces nouvelles problématiques de santé appellent à des initiatives innovantes pour répondre aux besoins de santé des patients concernés. En Occitanie, l'ARS participe activement à la prise en compte de ces situations et apporte tout son soutien au développement de solutions adaptées.

Des symptômes prolongés de la Covid peuvent survenir même chez des personnes ayant fait des formes peu sévères de la maladie. Ces symptômes sont très diversifiés : fatigue majeure, toux, essoufflement, oppression thoracique, céphalées, troubles de l'odorat, du goût, acouphènes, vertiges, douleurs, troubles cutanés, irritabilité, anxiété... Parfois plusieurs symptômes peuvent se cumuler. À ce jour, il n'y a pas de prise en charge thérapeutique validée en dehors des traitements symptomatiques qui nécessitent un accompagnement adapté à chaque patient. Ces derniers mois, les travaux parlementaires nationaux, portés notamment par la députée de l'Hérault Patricia Mirallès, ont permis de faire avancer la reconnaissance des malades du Covid long.

Un espace de dialogue entre soignants et soignés mis en place par l'ARS Occitanie

De nombreuses inconnues subsistent autour de la variation des symptômes, de leur évolution et de la thérapie. Elles interrogent tant la communauté médicale que les patients souffrant de ces symptômes persistants. Face à ce constat, l'ARS a mis en place en juin 2021 un groupe partenarial associant professionnels de santé, associations de malades et représentants d'usagers afin de suivre ensemble les évolutions autour de cette question de santé publique et échanger sur les recommandations et la prise en charge en région.

Un soutien de l'ARS à l'organisation de la prise en charge des patients souffrant de symptômes prolongés

Afin d'accompagner la prise en charge par le médecin traitant des patients souffrant de Covid long, l'ARS développe trois actions spécifiques, distinctes :

.../...

1. Mise en place de Cellules de coordination post-Covid les 13 départements de l'Occitanie :

Ces cellules peuvent être sollicitées par les professionnels de santé ainsi que les usagers via un numéro unique propre à chaque département :

- Pour les **patients et leur entourage**, elles apportent une information et une orientation vers les professionnels de santé ou les structures adaptées.
- Pour les **professionnels de santé**, elles assurent un appui à la coordination du parcours de soin des patients pour lesquels les professionnels de santé ne sont pas en mesure d'apporter une réponse complète et coordonnée (contacts de ces cellules en annexe).

2. Identification de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) référentes dans les 13 départements de l'Occitanie :

Ces communautés, composées de différents professionnels de santé, ont pour vocation de **former les professionnels volontaires sur les symptômes prolongés de la Covid 19**. Leur mission est de faciliter un parcours de soins coordonnés à chaque patient autour des différentes compétences mobilisées (médecins spécialistes, paramédicaux).

3. Organisation de la prise en charge des situations les plus complexes :

Afin de répondre aux situations des patients présentant des situations plus complexes, l'ARS a souhaité sélectionner des établissements sanitaires ressources pour la prise en charge ainsi que des établissements de Soins de Suite et Réadaptation pour assurer une ré-autonomisation des patients.

Quatre établissements sanitaires volontaires seront labellisés d'ici la fin de l'année par l'ARS pour participer à la prise en charge en hospitalisation de jour en médecine. Cette prise en charge s'opèrera après orientation par la médecine de ville ou un autre service hospitalier. Le rôle de ces établissements sanitaires sera de diagnostiquer, établir un plan de soins personnalisé, orienter les patients et s'assurer de la mise en œuvre effective du plan de soins.

Par ailleurs, **des structures de Soins de Suite et de réadaptation volontaires seront également labellisées par l'ARS dans toute la région pour la prise en charge des patients complexes à visée de rééducation.** Ces structures pourront proposer une évaluation, un programme de soins et une prise en charge pluridisciplinaire de rééducation, réadaptation et réinsertion personnalisée adaptée.

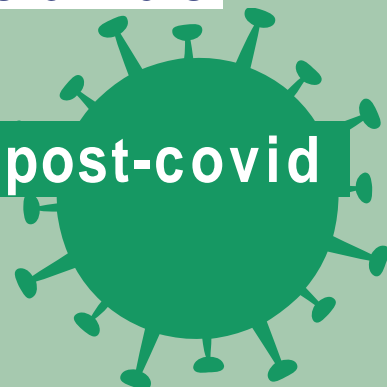
L'ARS Occitanie mobilise 2 M€ sur le Fonds d'intervention régional en soutien à ces actions.

COVID-19

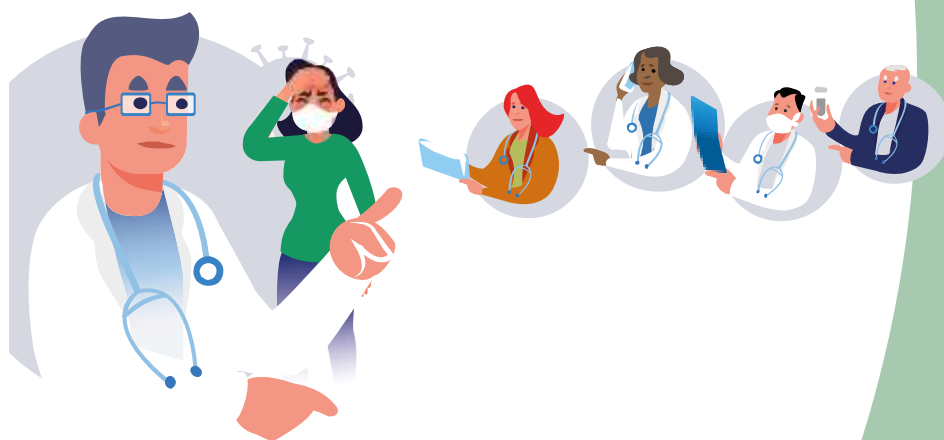
Symptômes prolongés : une coordination en appui aux professionnels pour les patients

la cellule de coordination post-covid

Que vous soyez patients ou professionnels
n'hésitez pas à contacter la cellule de coordination
post-covid de votre département



— **Pour les patients et leur entourage :**
information et orientation vers les professionnels de santé,
sociaux et médico-sociaux



— **Pour les professionnels de santé :**
appui à la coordination des parcours de santé

Pour assurer un diagnostic global des patients,
chaque cellule peut faciliter l'accès à différents
spécialistes : médecin généraliste interne ou
infectiologie, psychiatre, neurologue, cardiologue,
rhumatologue, pneumologue médecin
réanimateur, masseur-kinésithérapeute,
ergothérapeute, psychologue, ...

Ariège
05 61 67 69 21
Aude
04 68 26 29 76
Aveyron
05 36 36 12 12
Gard
04 66 70 05 18
Haute-Garonne
05 34 56 19 40
Gers
05 62 07 17 53
Hérault
04 11 93 25 34
Lot
05 65 36 73 87
Lozère
04 66 94 39 30
Hautes-Pyrénées
05 62 93 13 13
Pyrénées-Orientales
04 48 07 06 60
Tarn
09 72 50 28 10
Tarn-et-Garonne
05 63 30 09 00